

## Agriculture et maraîchage péri-urbain

Le Grand Périgueux participe à l'installation des jeunes agriculteurs et soutient le développement des circuits courts. Comment ? Un appui à la recherche de fonciers agricoles en lien avec les partenaires dédiés. Il participe au financement des investissements de production – transformation de produits agroalimentaires locaux.

### **Vous recherchez un foncier agricole à Périgueux et sa Région ?**

Le Grand Périgueux vous aide à identifier des biens fonciers agricoles pour :

- › des activités de maraîchage et de circuits courts,
- › des activités agricoles avec une activité de transformation sur le lieu de production ou d'exploitation

Avec l'appui de la SAFER (<https://www.safer.fr/>) (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) permet à tout porteur de projet viable de s'installer en milieu rural.

### **Financer votre projet d'installation**

#### **L'intervention du Grand Périgueux**

Votre projet de création TPE (Très Petite Entreprise) agricole peut bénéficier d'un cofinancement sur les dépenses d'investissement, nécessaires à l'activité :

Pour quelles dépenses ?

- › Lieu de transformation de produits alimentaires (laboratoire de transformation de viande, maraîchage, élaboration de produits laitiers)
- › Bâtiments d'exploitation
- › Équipements, matériels

#### **Le fonds agricole de prêts avec Initiative Périgord (<https://www.initiative-perigord.fr/>) et le Conseil Départemental de Dordogne**

Quel montant d'aides ?

**17 000 €**

Montant du prêt moyen pour des projets qui se situent autour de 180 000 euros.

La création ou la reprise d'une exploitation agricole est financièrement plus lourde que créer ou reprendre une entreprise commerciale.

Le remboursement s'établit sur une période de trois à sept ans, avec la possibilité d'un différé sur la première échéance à six mois.

Les moyens de réussir votre projet d'installation sont rendus possibles par :

- › un effet levier via [les aides financières](https://www.calameo.com/read/006341179cf0da9fbd90d) (<https://www.calameo.com/read/006341179cf0da9fbd90d>)
- › un accompagnement renforcé et durable
- › l'obtention de subventions pour les démarches de qualité des produits du Périgord

## Accéder à un réseau de partenaires

Votre projet est renforcé par le réseau de partenaires reconnus pour leur expertise

- › La **Chambre d'agriculture de Dordogne** : (<https://dordogne.chambre-agriculture.fr/>) à travers la marque Saveurs du Périgord assure une partie des débouchés avec des prix et des volumes sécurisés.
- › L'association **Pays'en Graine** (<https://paysengraine.wordpress.com/>) : accompagne la mise en œuvre de projets agricoles en priorité en Agriculture Biologique. Coordonne, anime et gère un espace test agricole constitué de lieux tests répartis dans le Périgord.
- › L'association **Agrobio** : (<http://www.agrobioperigord.fr/>) accompagne les porteurs de projets sur les dimensions techniques (production, gestion d'entreprises et met à disposition le matériel nécessaire).
- › Le lycée agricole, qui apporte un appui technique et méthodologique grâce aux personnes formées au CFFPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole)
- › La couveuse d'entreprises **ATITUDE 24**, gérée par l'association BGE Sud-Ouest propose aux « apprentis maraîchers » un Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise).

## Contact



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIA  
L  
SERVICE  
**Christine CORNUT**  
Chargée d'études Climat Air Energie

✉ [Courriel](#)  
☎ [05 53 35 75 15](tel:0553357515)



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX  
**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

› CONTACT